

Les Co-mobiles

Manager ses déplacements

Offre d'accompagnement

La Chambre de Commerce et d'industrie de Maine-et-Loire, le Conseil général de Maine-et-Loire, la Communauté d'Agglomération du Choletais : CAC, Angers Loire Métropole, la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (service sécurité routière), l'Association Sécurité Routière en Entreprise (ASRE 49), la CRAM des Pays de la Loire, l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) proposent aux entreprises du département un accompagnement spécifique pour la mise en place de leur plan de déplacements entreprise (PDE).

■ Qu'est-ce qu'un plan de déplacements entreprise ?

Le PDE est un ensemble de mesures mis en place par un employeur public ou privé afin de favoriser l'usage, par son personnel notamment et par ses visiteurs et fournisseurs dans la mesure du possible, de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, tels que la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres...



■ Pourquoi s'engager dans un plan de déplacements entreprise ?

- Pour optimiser, rationaliser et diminuer les dépenses des déplacements et de stationnement liés à ses activités professionnelles (déplacement de personnes)
- Pour améliorer l'accessibilité de ses sites pour les salariés, les visiteurs ...
- Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Pour réduire le risque routier
- Pour engager une démarche responsable

■ Les Co-mobiles : un dispositif pour vous accompagner dans l'élaboration de votre PDE

Les Co-mobiles est une opération unique à l'échelle d'un département. Elle a été initiée par un groupe de partenaires qui vous accompagnent individuellement et collectivement dans votre démarche : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire, le Conseil Général de Maine-et-Loire, la Communauté d'Agglomération du Choletais : CAC, Angers Loire Métropole, la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (service sécurité routière), l'Association Sécurité Routière en Entreprise (ASRE 49), la CRAM des Pays de la Loire, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) soutiennent les plans de déplacements entreprise.

Des groupes de travail inter entreprises et établissements sont organisés et se réunissent régulièrement tout au long de l'année autour d'un même objectif : le management des déplacements.

Une formation collective inter établissement, gratuite, est proposée. Elle s'effectue sur une année en quatre ateliers d'une demi-journée et se clôture par une session de bilan et d'évaluation.

L'objectif de cette formation est d'évaluer la motivation de l'entreprise, de la former et de l'accompagner dans sa démarche. La formation devra permettre à l'entreprise de situer les enjeux du management des déplacements et de préparer son projet.

Ces sessions de formation sont un lieu d'échange et de partage de bonnes pratiques. Aussi souvent que possible, des professionnels sont invités à présenter leurs propres expériences. C'est également l'occasion de découvrir et d'observer sur sites des expériences innovantes et originales.

■ Contenu de l'accompagnement

1/ ATELIERS METHODOLOGIQUES 2010

La formation se déroule sur une année en 3 ateliers d'une demi-journée :

ATELIER N°1 – Préparer et piloter le projet PDE

Vendredi 5 février 2010

- . Définir un PDE et déterminer ses enjeux
- . Préparer et phaser le projet
- . Communiquer

ATELIER N°2 - Réaliser le diagnostic :

Vendredi 12 mars 2010

- . Contenu du diagnostic déplacements
- . Analyser les résultats
- . Travaux pratiques autour du questionnaire d'enquête

ATELIER N°3&4 – Elaborer, mettre en œuvre et suivre le PDE

Vendredi 4 juin 2010

- . Identifier et mettre en œuvre les actions possibles
- . Structurer et formaliser son plan d'actions
- . Suivre et animer la démarche PDE
- . Exemple de plan d'actions

2/ ATELIERS THEMATIQUES

Le principe de ces ateliers est de détailler les actions possibles pour favoriser les reports modaux. 2 ateliers techniques d'une journée sont proposés :

- 1 journée transport en commun et covoiturage
- 1 journée vélo

Vendredi 2 avril 2010

Vendredi 30 avril 2010

■ Participez !

Pour participer, inscrivez-vous en nous adressant le bulletin ci-joint :

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE ET LOIRE

Philippe LOHEZIC

8 boulevard du Roi René, BP 60626, 49006 ANGERS CEDEX 01

philippe.lohezic@maineetloire.cci.fr

Tél. : 02 41 20 54 48